

Déclaration préalable

22 avril 2020

- ◆ La CFE-CGC Orange souhaite rappeler qu'un CSE doit être informé et consulté sur des questions intéressant la sécurité, hygiène, santé au travail mais surtout l'organisation, la gestion et la marche générale de l'entreprise ; et cela concerne notamment les mesures de nature à affecter le volume ou la structure des effectifs et l'introduction de nouvelles technologies.
- ◆ Lorsque les enjeux de directions de la DTSI proposés à l'ordre du jour introduisent le recours à de nouvelles technologies de nature à changer radicalement les conditions d'exercice de nos emplois, nous insistons pour rappeler la démarche à suivre.
- ◆ Lorsque nous lisons les enjeux opérationnels de la DTRS 2020/2022, ou encore ceux de la DIF dans une moindre mesure, nous constatons que la croissance d'activité est couplée à une baisse d'effectifs drastique rappelant l'effet ciseau dénoncé par le cabinet Syndex dans l'audit des comptes 2018 de la DTSI lors de la précédente mandature.
- ◆ Lorsque nous mettons en adéquation la politique de formation de la DTSI pour permettre le repositionnement des salariés sur des activités d'avenir et à forte valeur ajoutée, et la décroissance affichée des effectifs. Nous en concluons une croissance de productivité sans précédent ou les quelques recrutements affichés révèlent en fait une politique de Make or Buy avec un appel à une sous-traitance massive couplée à des objectifs d'automatisation et de simplification des processus basés sur l'introduction de nouvelles méthodes de travail et de nouvelles technologies.
- ◆ Si le business n'attend pas, La CFE-CGC Orange est inquiète de constater que les salariés sont utilisés comme une variable d'ajustement devant adapter leurs compétences à des objectifs élevés d'automatisation afin de réaliser une catharsis d'entreprise. Si la crise sanitaire nous met en devoir de sauver notre appareil de production et de défendre nos emplois, nous vous serions reconnaissants d'utiliser les processus d'information/consultation de l'instance CSE pour bien comprendre les sacrifices que vous nous demandez aux salariés, en termes de localisation d'emplois et de compétences, et de contrôle des conditions de travail pour éviter toutes dégradations supplémentaires.

Vos élu(e)s au CE DTSI :

AJASSE Karen, BOUTIN François-Xavier, CAO Nathalie, CHAZELAS Brigitte, DESCATOIRE Fabienne, ESNAULT Fabien, FEJOZ Sophie, GUIBERT Bernard, MOREAU Bruno, OUADI Mahmoud, TEISSANDIER Richard

AYMAT Patrice, COLLAS Virginie, DARNIS Dominique, ESCALON Danielle, HABAY Annick, KHODRI Saïd, LEROY Julien, LORTEAU Marie-Cécile, MAUREL Nadine, SERAFIN Gabriel, SOURISSEAU Hervé,

